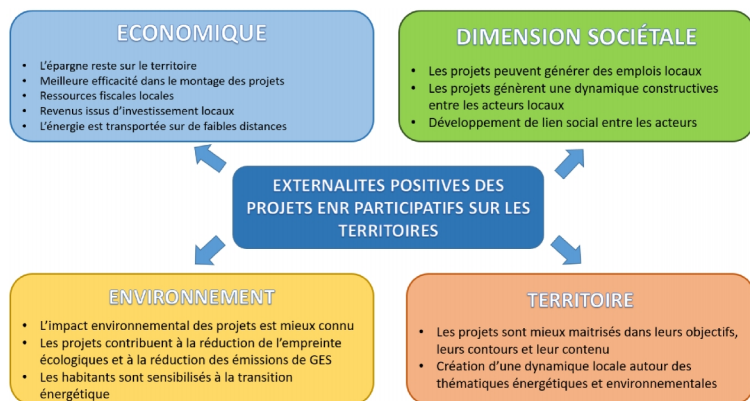




Période :	2015-2017
Durée :	24 mois
Mission :	<ul style="list-style-type: none"> • Due diligence technique, juridique et financière du projet • Définition de la forme adéquate de la prise de participation (Directe, via SEM, via SPV autre ...) • Conception et adaptation du plan d'affaire • Benchmark des coûts et valorisation des projets • Assistance à la négociation auprès du co-investisseur privé • Assistance à la mise en œuvre de la participation
Maître d'ouvrage :	QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
Étude réalisée par :	COHERENCE ENERGIES / ESPELIA
Financement :	QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ soutient et porte activement la dynamique de l'éolien sur son territoire. La collectivité a accompagné la société EIPP/ENERCON dans le développement sous condition de partenariat et en s'assurant de disposer d'une prise de participation à hauteur de 25% dans l'opération. Pour la collectivité, l'objectif est double : *Assurer des retombées économiques locales en sécurisant une partie de ses finances futures et accompagner des projets de transition énergétique issus de son territoire tout en y conservant un rôle d'acteur central / fédérateur.*



COHÉRENCE ENERGIES a accompagné la collectivité dans l'évaluation d'une prise de participation dans la centrale éolienne aux côtés d'un opérateur privé et la mise en œuvre de l'entrée au capital dans le cadre de la loi TEPCV (cf. participation directe).

Notre intervention a consisté à expertiser le projet proposé, à co-définir le cadre juridique, économique et financier et à mettre en œuvre cette prise de participation (conditions acceptables de rentabilité et de risque associé, gouvernance, sécurisation des fonds propres...).

LES CHIFFRES

- | | |
|--|---|
| ➤ <u>Projet</u> : 4 éoliennes E-82 de 2.3 MW | ➤ <u>Revenus pour moyen annuel (hors fiscalité)</u> : 40 k€ |
| ➤ <u>Investissement</u> : Environ 14 M€ | ➤ <u>Revenu « fiscalité » moyen annuel</u> : 50 k€ |
| ➤ <u>Montant participation « collectivité »</u> : 580 k€HT | ➤ <u>Rentabilité attendue</u> : TRI supérieur à 5% |

DOCUMENTS ÉTABLIS

- Memo juridique sur le mode d'intervention (SEM ou prise de participation directe, contraintes « collectivité vs société privée »)
- Mémo due diligence avec forces/faiblesses/avantages/inconvénient.
- Scénarii de positionnement (plan d'affaires, hypothèses technico-économiques, société dédiée...)
- Participation aux échanges de négociation/arbitrages des conditions de la participation avec le co-investisseur
- Assistance à la rédaction de statuts et pacte d'actionnaire
- Argumentaires pour la prise de participation pour le grand public et les élus